

Veuillez noter que ces dessins servent uniquement d'exemples. Ils ne doivent pas être utilisés comme plans de construction. Ils ne renseignent pas non plus sur les exigences du Code national du bâtiment du Canada. Ces exemples visent seulement à démontrer le niveau de détail nécessaire sur les dessins de construction. D'autres informations peuvent être demandées lors de l'examen de votre demande, si nécessaire, pour démontrer la conformité au Code national du bâtiment du Canada. Un professionnel capable de concevoir conformément au Code national du bâtiment du Canada.

